

Finances

REF : DAF2014040

Signataire : MP

Séance du Conseil Municipal du 06/11/2014

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Budget annexe SSIDPAAH - budget supplémentaire 2014

EXPOSE :

Le budget primitif 2014 du SSIDPAAH (service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés) a été adopté par délibération du 19 décembre 2013.

L'agence régionale de santé a notifié le 2 septembre 2014 le montant des dotations qu'elle attribue au SSIDPAAH pour l'année 2014 :

- 1 644 501,01 € au titre de l'activité « personnes âgées » pour financer 110 places
- 188 728,02 € au titre de l'activité « adultes handicapés » pour financer 15 places

Soit une dotation globale de 1 833 229,03 € qui finance l'intégralité du budget du SSIDPAAH.

Le présent budget supplémentaire permet d'ajuster les crédits prévus au budget primitif en prenant en compte le montant définitif de la dotation de l'ARS.

Les principales mesures nouvelles financées par l'ARS sont :

- la couverture du déficit 2012 de l'activité « adultes handicapés » à hauteur de 4 906,75 €
- la formation d'une aide soignante et d'une auxiliaire de soins en gérontologie à hauteur de 5 596 €
- l'informatisation des dossiers de soins à hauteur de 25 000 €

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal : 49

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice : 49

DU 06 NOVEMBRE 2014

Présents : 32

L'AN DEUX MILLE QUATORZE, le 06 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 24 Octobre 2014, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

Monsieur BEAUDET Pascal, Maire

Mme DERKAOUI Meriem, M. KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. DAGUET Anthony, Mmes CHERET Magali, TLILI Leila, GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, M. CHOUDER Fethi, Mmes NEDELEC Soizig, MERCADER Y PUIG Maria, M. RUER Marc, Adjoints au Maire,

M. CECCOTTI-RICCI Roland, Mme DUCATTEAU Sylvie, M. WOHLGROTH Antoine, Mme MBONDO Thérèse, M. Silvère ROZENBERG, Mme LE MOINE Sandrine, MM. SANON Guillaume, SALVATOR Jacques, Mme YONNET Evelyne, MM. AIT-BOUALI Omar, LOGRE Benoît, Mme VIGEANT Claire, M. RACHEDI Hakim, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia, M. BIDAL Damien, Mme LENZI Ling Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme DERKAOUI Meriem
M. MONINO Jean-François	Représenté par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme PEJOUX Claudine	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. TLILI Mohamed Fathi	Représenté par :	Mme TLILI Leila
M. LE HYARIC Patrick	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. KADDOURI Nourredine	Représenté par :	M. CHOUDER Fethi
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hanna	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme VIGEANT Claire
Mme HAMDANE Bouchra	Représentée par :	M. AIT BOUALI Omar

ABSENTS : Mme KOUAME AKOUA Marie, **M. PLEE Eric**, Mmes REDOUANE Wassila, SIGNATE Rouguy, MILLA Josiane.

Secrétaire de séance : M. SANON Guillaume

Direction Générale des Ressources / Direction des Finances

Finances

REF : DAF2014040

Signataire : MP

OBJET : Budget annexe SSIDPAAH - budget supplémentaire 2014

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération n° 188 du 24 septembre 2009 portant création d'un budget annexe du Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et adultes handicapés (SSIDPAAH),

Vu le budget primitif 2014 du SSIDPAAH adopté par délibération n° 401 du 19 décembre 2013,

Vu la délibération du 21 novembre 2013 portant affectation du résultat 2012 du budget annexe du SSIDPAAH,

Vu la délibération du 25 septembre 2014 portant affectation du résultat 2013 du budget annexe du SSIDPAAH,

Vu la notification, le 2 septembre 2014, par l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France du montant de la dotation globale de soins pour l'année 2014.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le budget supplémentaire 2014 du budget annexe du SSIDPAAH comme suit :

	Activité adultes handicapés	Activité personnes âgées	TOTAL
Dépenses d'exploitation	-302,03 €	19 526,01 €	19 223,98 €
Recettes d'exploitation	- 302,03 €	19 526,01 €	19 223,98 €
Dépenses d'investissement		27 490,84 €	27 490,84 €
Recettes d'investissement		27 490,84 €	27 490,84 €

Reçu en préfecture le : 07/11/2014
 Publié le : 07/11/2014
 Certifié exécutoire le : 07/11/2014

L'adjoint délégué

Anthony DAGUET



L'adjoint délégué

Anthony DAGUET

